



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 4440

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**M. le président.** La parole est à M. Arnaud Viala, pour le groupe Les Républicains.

**M. Arnaud Viala.** Monsieur le Premier ministre, c'est mon incompréhension profonde et totale, ainsi que celle de nos concitoyens médusés, que je souhaite vous livrer dans l'hémicycle. « Il n'y a pas de crise institutionnelle », déclarez-vous à l'envi : juste un Premier ministre qui veut se porter candidat à la présidentielle contre le Président de la République, juste des anciens ministres, chaque jour plus nombreux, eux-mêmes candidats contre leur ancien Premier ministre, juste un Président de l'Assemblée nationale qui enjoint le Premier ministre à se porter candidat contre le Président.

**M. Claude Sturni.** Bravo, Président !

**M. Arnaud Viala.** Mais à part ça, il n'y a pas de crise institutionnelle. Nous y croyons tous. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Vous en oubliez même que nous sommes en état d'urgence – vous avez vous-même annoncé que nous le resterions –, que nos policiers exténués ont battu le pavé pour vous crier leur besoin de considération et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions, et que l'ensemble des forces de sécurité vous attendent.

Or que reçoivent-ils de votre part ? Le 10 novembre dernier, une circulaire des procureurs aux commissaires de police, qui les oblige à appliquer dans un délai de cinq jours des mesures archifavorables aux prévenus dans toutes les procédures, des lourdeurs insupportables dans les enquêtes, des retranscriptions que leurs logiciels n'autorisent même pas, sans parler du scandale des dysfonctionnements des systèmes d'écoute téléphonique.

Alors, me direz-vous, c'est l'Europe. Non. Le Premier ministre d'un pays que le terrorisme a frappé si durement ne peut pas se contenter de transposer des décisions technocratiques absconses : il doit les infléchir et *a minima*, comme vingt pays européens l'ont fait, en différer sine die l'application.

Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : faudra-t-il qu'un nouveau drame frappe la France pour que les plus hautes autorités de notre État sortent enfin de leur chicaya politicienne et s'occupent des Français, de leur sécurité et de leurs forces de l'ordre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. Jean-Luc Laurent.** Nul !

**M. Michel Vergnier.** Honteux !

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** Monsieur le député, la première partie de votre question était plaisante à entendre. On ne savait pas tout à fait à qui elle s'adressait. Le président de l'Assemblée nationale ne peut pas répondre ; me dévouant, je me préparais à le faire.

**M. Philippe Gosselin.** Vous y allez ou non ?

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** Honnêtement,...

**M. Gilbert Collard.** Candidat candidat !

**M. le président.** Je vous prie de laisser s'exprimer le Premier ministre.

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** Mais la fin de votre question me pose un vrai problème. Face aux actes terroristes que la France a subis, devant ces dizaines de morts et de blessés, toutes ces victimes, alors que notre pays a été profondément traumatisé et qu'une menace lourde pèse non seulement sur nous et sur de nombreux pays européens mais aussi sur le monde, est-ce que l'Assemblée nationale au moins, comme nous avons su le faire à chaque fois, sur ce sujet-là, et comme c'est le cas dans de nombreux pays, est-ce que nous ne pourrions pas nous montrer dignes et à la hauteur de la menace et de ce que les Français attendent ? Tout de même ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. - Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Nous pouvons, bien sûr, les uns et les autres, c'est normal, diverger sur de nombreux sujets.

**M. Alain Chrétien.** « Je suis candidat ! »

**M. le président.** Monsieur Chrétien !

**Plusieurs députés du groupe Les Républicains.** Présentez-vous !

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** Nous l'avons vu il y a un instant. C'est la force de notre pays, c'est la force d'une démocratie que de continuer à débattre sur les orientations que chacun proposera au pays dans quelques mois, parce que c'est le destin de la France qui est en jeu, qu'il s'agisse de l'éducation, du modèle républicain, du modèle social ou de notre vision de l'État et du service public.

Comme, j'en suis convaincu, chacun d'entre vous, j'ai une conviction : alors que nous sommes en guerre – en tout cas le terrorisme nous mène cette guerre –, alors que nous avons des soldats engagés au Sahel et au Levant, dont je veux encore saluer l'héroïsme (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain*), alors que nos forces de sécurité et nos magistrats luttent ensemble contre le danger que représente le terrorisme – lisez la presse de cet après-midi sur les risques que représentent aujourd'hui ceux qui combattent nos forces et nos valeurs au Levant –, tout de même, monsieur le député, affirmer que le Président de la République et le Gouvernement n'ont pas pris la mesure des événements que nous connaissons, c'est diviser. Or la division, c'est précisément ce que cherchent les terroristes (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*) et moi, inlassablement, je serai pour l'unité et le rassemblement face au terrorisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Arnaud Viala](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4440

**Rubrique** : Ordre public

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [1er décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2016](#)